Campagne Nationale Glyphosate
« J'ai des pesticides dans mes urines et toi ? »

Dans toute la France, des citoyens s'organisent autour d'une campagne d'analyses d'urines, afin de démontrer une contamination généralisée de l'environnement et de tous les citoyens d'une part, de porter plainte contre les responsables d'autre part.

Cette campagne se nomme **« J'ai des pesticides dans mes urines et toi ? »**
D'où vient-elle ? Comment ça se passe ? Comment nous rejoindre ?

Campagne Glyphosate : Comment ça marche ?

Tout d'abord, il s'agit d'un engagement personnel, qui permet de connaître le taux de présence de Glyphosate dans ses propres urines en participant à un prélèvement, à jeun, tôt le matin.

Pour aller plus loin et porter les responsables de cette contamination devant les tribunaux, les prélèvements ont lieu en présence d'un huissier de justice, garant d'une procédure inattaquable.

Une fois les résultats d'analyses transférés au cabinet d'avocats en charge de la représentation des plaignants de ce dossier, une plainte peut être déposée.

Les plaignants portent plainte pour mise en danger de la vie d'autrui, tromperie aggravée et atteintes à l'environnement. Cette plainte est rédigée par les avocats eux mêmes, et est la même pour tous, mot pour mot.

Les plaintes sont portées par groupes d'environ 50 personnes, accompagnées par des membres du collectif et le cabinet d'avocat. Le but de cette procédure groupée est que toutes les plaintes soient jugées lors d'un même procès nationale.

Jusqu'à présent, toutes les plaintes déposées dans les tribunaux départementaux ont été transférées au pôle de santé publique du Tribunal de Paris.

Retrouvez l'histoire de cette campagne dans le teaser :
https://www.youtube.com/watch?v=ZGsG3KEN1Q4

Campagne Glyphosate : Combien ça coûte ?

Ces analyses ont un coût. Chaque analyse coûte 85 € par personne, et nous avons estimé après les premières analyses, le coût de la présence d'un huissiers de justice à 50 € par personne.

Le coût de l'engagement à cette campagne est donc de 135 €.

Les frais de justice et les frais d'avocats sont pris en charge par l'association nationale Campagne Glyphosate, à partir d'une campagne de financement participatif.

Vous trouverez ci dessous le lien de la campagne de financement.
https://www.helloasso.com/associations/campagneglypho/collectes/j-ai-des-pesticides-dans-mes-urines-et-toi

Rejoignez la Campagne !!

Rendez vous sur www.campagneglyphosate.com dans la rubrique « rejoindre la campagne »

- Si vous êtes dans la Loire ou le Rhône : campagneglypho6942@laposte.net
- Si vous êtes dans la Drôme : campagneglypho26@gmail.com
- Si vous êtes en Ardèche : campagne-glyphosate-07@laposte.net

Les différents coordinateurs départementaux vous redirigeront en fonction de votre localité vers le groupe de prélèvements et de travail le plus proche, en restant à l'écoute de vos disponibilités.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous aider à créer un collectif dans votre localité et organiser à vos cotés des réunions publiques dans le but de sensibiliser le public.

Nous rappelons que cette campagne est avant tout citoyenne et participative et qu'elle appartient à toutes et à tous, sans étiquette ni récupération.

Nous vous invitons à faire circuler au maximum cette lettre d'information !!
Pour que l'impact de cette initiative citoyenne et participative soit de plus en plus grande et que chacun se sente libre de s'en saisir.

Merci pour tout, et bienvenue à toi, à vous,
dans la Campagne Glyphosate : « J'ai des pesticides dans mes urines et toi ? »

Solidairement,
L'équipe de coordination de la campagne pour la Loire, le Rhône et la Drôme